

CONSEIL DE QUARTIER LA CHAPELLE - MARX DORMOY

Rencontre publique | samedi 16 février 2019

18^e
MAIRIE

Compte-rendu des échanges



Service Démocratie locale
Mairie du 18e
Contact : cq18@paris.fr
01.53.41.17.56



Conseils de quartier 18



Une rencontre du Conseil de quartier La Chapelle - Marx Dormoy s'est tenue samedi 16 février 2019 (11h-13h) à l'Ecole Normale Sociale (E.N.S) Torcy.

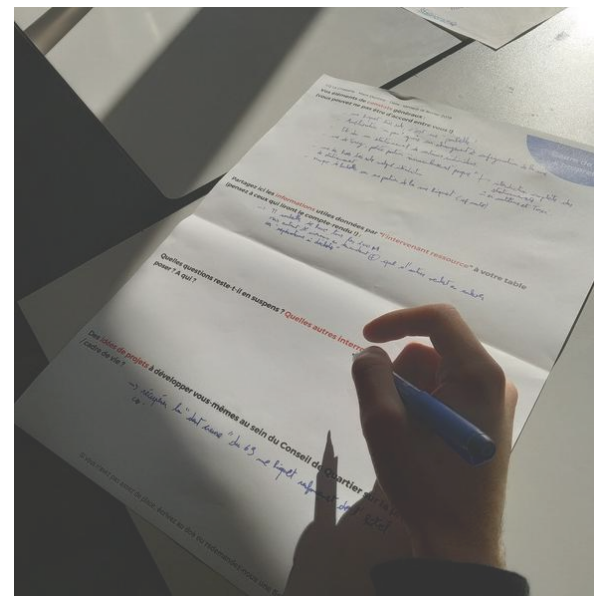
Environ 70 participants étaient présents. La rencontre était animée par le service Démocratie locale de la Mairie du 18e. Cédric Dawny, élu du 18e chargé de la jeunesse, assistait également à cette matinée en tant qu'élu référent du Conseil de quartier La Chapelle - Marx Dormoy.

Les échanges se sont déroulés en deux temps : d'abord les participants ont été invités à se répartir sur quatre tables thématiques. Celles-ci avaient été définies par un "ordre du jour participatif" diffusé quelques semaines auparavant à tous les habitants inscrits au Conseil de quartier.

Les quatre thèmes ainsi retenus étaient :

- vie & animations de quartier
- solidarité & entraide
- tranquillité publique & sécurité
- cadre de vie & propreté

Durant 1h15, les participants ont échangé par groupes sur ces sujets. Par ailleurs, plusieurs « intervenants ressources » étaient présents afin d'accompagner les habitants dans leurs travaux par tables.



Enfin, le second temps de la rencontre consistait en une restitution des discussions de groupe.

Voici le compte-rendu synthétique des échanges par groupes et en plénière

Les participants sont invités à se répartir sur les 4 espaces thématiques issus de l'ordre du jour participatif : vie & animations de quartier / solidarité & entraide / tranquillité publique / cadre de vie & propreté
Puis un temps de restitution en plénière permet de partager les échanges de chacun des groupes.



"VIE & ANIMATIONS DE QUARTIER"

Trois idées de projets ont été développées par les participants à ce groupe thématique.



Accompagner l'installation du « kiosque citoyen » place Torcy :

Objectif du projet : les habitants du CQ se proposent d'animer le contour et la vie du kiosque pour et avec les habitants. Mettre en place un collectif d'habitants pour réfléchir à ce projet (installation, gestion du kiosque, référents du CQ). Favoriser l'itinérance des actions du kiosque.

Les interlocuteurs à contacter : associations du quartier, MVAC, acteurs du quartier, amicales des locataires, résidences universitaires..



"Ren-contes & musique" :

Objectif du projet : Rassembler les habitants autour de moments festifs, culturels, conviviaux ou artistiques dans tout le quartier (notamment sa partie nord), par exemple lors de rencontres directement dans les appartements d'habitants.

Les interlocuteurs à contacter : Bibliothèque Maurice Genevoix, association Capoeira Viola, ..

Matériel et logistique pour les événements :

Objectif du projet : Avoir du matériel mutualisé pour l'organisation d'initiatives locales (tables, chaises, barnum, sono, luminaire, scène,...).

Installation de point d'accès à l'électricité et à l'eau sur l'espace public pour l'organisation d'événements (esplanade Nathalie Sarraute, place Torcy, les différents squares).

Le prêt du matériel peut être géré par une association par exemple. Il faut évaluer le budget nécessaire à l'achat de ce matériel.

Les interlocuteurs à contacter : services de la Ville / arrondissement & élus ; associations du quartier.



Les participants sont invités à se répartir sur les 4 espaces thématiques issus de l'ordre du jour participatif : vie & animations de quartier / solidarité & entraide / tranquillité publique / cadre de vie & propreté
Puis un temps de restitution en plénière permet de partager les échanges de chacun des groupes.

”SOLIDARITÉ & ENTRAIDE”

Ce groupe de discussion était accompagné par l'intervention de Thomas Gestin, responsable de la zone Ouest pour la coordination des maraudes 7e, 8e, 15e, 16e, 17e et 18e arrondissements au SamuSocial de Paris



Le terme ”Samu social” désigne une approche professionnelle qui vise à aller vers les personnes pour maintenir le lien social, voire le recréer, faire émerger une demande, et rechercher la réponse la plus adaptée. A l'origine de cette approche qu'il déploie notamment par l'intermédiaire de ses équipes mobiles, le Samusocial de Paris développe aujourd'hui un ensemble d'actions de lutte contre la grande exclusion : écoute et orientation par le 115 de Paris, hébergement en centres d'hébergement d'urgence (CHU), accueil de jour, soins en Lits Halte Soins Santé (LHSS) et Lit d'Aide Médicalisé (LAM), accompagnement social, etc.

Parmi les grands principes qui fondent notre action figurent l'inconditionnalité, le respect de l'anonymat et le libre choix des personnes d'accepter ou non l'aide proposée. Nos équipes d'intervention sont composées uniquement de professionnels : travailleurs sociaux, éducateurs spécialisés, médecins, infirmier(e)s (IDE), aides-soignantes, animateurs...

Source : site internet du Samu social de Paris. Plus d'infos sur <https://www.samusocial.paris/>

Les échanges ont porté sur :

La ”colline du crack” : plan crack porté par le Préfet de région : 18e/19e/10e ; en complément du dispositif de Zone de Sécurité Prioritaire (Ministère de l'intérieur).

Les participants évoquent la contradiction qu'ils ressentent eux-mêmes entre les attentes de sécurité et les actions de solidarité souhaitées d'autre part.

Échanges sur les CAARUD : Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques des usagers de drogues. Espace qui dispense un accueil en journée des usagers de drogue (don et échange de matériels usagers ; prise en charge sociale et psychologique ; accueil inconditionnel, anonyme et gratuit).

Les participants de ce groupe thématique évoquent la nécessité de convaincre les autres habitants de ne pas rejeter les lieux de solidarité comme ça a pu être le cas par le passé. Ils évoquent un besoin d'informations précises sur les structures d'aide (CAARUD ou autres) présentes dans le 18e. Enfin, ils soulignent l'importance de soutenir les actions de préventions en s'appuyant sur les habitants.

Idées de projets évoquées par les habitants :

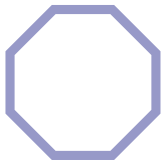
- 1) Organiser une rencontre publique spécifique sur le thème de la « solidarité »
- 2) Trouver des formules pour « aller vers » les personnes qui souhaitent aider. Par exemple, il y a déjà de la solidarité en actes dans le quartier (les collectes au supermarché).
- 3) Inventorier les actions concrètes pour coupler avec de l'échange. Un questionnaire à destination des habitants avait été réalisé il y a quelques années et les résultats avaient été présentés publiquement.

Il s'agit de :

- faire ressortir les besoins du quartier.
- faire émerger des idées pour améliorer la solidarité existante.

Pour cela, il est proposé de mobiliser sur les moments conviviaux du quartier, par exemple le 13 juillet au bal de la République.

Les participants sont invités à se répartir sur les 4 espaces thématiques issus de l'ordre du jour participatif : vie & animations de quartier / solidarité & entraide / tranquillité publique / cadre de vie & propreté
Puis un temps de restitution en plénière permet de partager les échanges de chacun des groupes.



”TRANQUILLITÉ PUBLIQUE & SÉCURITÉ”

Sarah Proust, adjointe au Maire du 18e, chargée de la prévention et de la tranquillité publique était présente pour échanger avec les participants.



Les participants à cette table thématique débutent par un certains nombre de constats, qui recoupent ce qui avait été évoqué lors du dernier Conseil de Quartier d'octobre 2018.

Des constats généraux :

La thématique de la tranquillité publique a la particularité, pour les habitants, de mettre en lumière une addition de problématiques différentes. Des constats relèvent de désagréments liés à des actes délictueux : les questions de vente à la sauvette, de proxénétisme, de toxicomanie ou de bagarre sont évoquées par exemple. Un autre axe de constat porte davantage sur des ressentis et des phénomènes qui ne sont pas nécessairement illégaux : stagnation devant certains commerces, interrogations quant à la nature même de certains commerces, regroupement de personnes dans la rue, place des femmes sur l'espace public, etc. De manière globale, c'est un ressenti d'une situation qui se dégraderait spécifiquement sur le quartier depuis quelques années, malgré quelques zones d'amélioration (ex : l'esplanade Pajol).

A ces constats s'ajoutent en conséquence des interrogations sur les réponses apportées par les pouvoirs publics. Par exemple certains participants évoquent des passages de policiers à vélo qui seraient insuffisants ou un manque de rondes de la police. Comment la Ville et la Police interviennent-elles et se coordonnent-elles ?

Sarah Proust explique en réponse les évolutions récentes sur le traitement des problèmes de tranquillité publique : la DPSP (Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection) s'occupe de prévenir et sanctionner les incivilités du quotidien et de verbaliser le stationnement gênant. La Police intervient sur la sécurité des personnes, la lutte contre la délinquance et contre la vente à la sauvette. Ainsi, des opérations en trinôme Police / lutte contre les incivilités / stationnement gênant sont organisées afin de coordonner au mieux les opérations effectuées, notamment sur ce quartier. Sarah Proust confirme que, si la situation dans le 18e s'est globalement améliorée ces dernières années (avec par exemple la très forte diminution des rixes entre quartiers), la situation dans le quartier La Chapelle - Marx Dormoy s'est, elle, bel et bien dégradée.

Face à ce constat, la Préfecture de Police a réorganisé son intervention au sein d'une "zone de sécurité prioritaire" (ZSP), incluant le quartier. Ce dispositif permet à des effectifs supplémentaires d'être déployés et est pensé en interaction avec les associations et habitants du quartier (avec par exemple des réunions régulières de suivi et la création d'une cellule d'écoute et de traitement des doléances).

Sarah Proust indique que les effectifs de la "politique de sécurité du quotidien" (PSQ) sont en cours de déploiement en ce moment même.



Les participants sont invités à se répartir sur les 4 espaces thématiques issus de l'ordre du jour participatif : vie & animations de quartier / solidarité & entraide / tranquillité publique / cadre de vie & propreté
Puis un temps de restitution en plénière permet de partager les échanges de chacun des groupes.

Ces nouveaux effectifs enclenchent une dynamique positive. Ces renforts s'ajoutent aux CRS présents pour "occuper le terrain" de manière visible, même si beaucoup d'habitants s'interrogent sur le fait qu'ils restent positionnés dans leurs camions. Leur déploiement dépend du Préfet de Police. Le commissaire Jacques Rigon en fait la demande quotidiennement.

Concernant l'installation de caméras de surveillance, Sarah Proust indique que la Ville de Paris accepte toutes les demandes qui lui sont formulées par la Préfecture. Rajouter encore davantage de caméras n'est pas forcément plus efficace. Les caméras servent surtout à localiser les effectifs de terrain et pour les enquêtes de police a posteriori.

Des thématiques connexes à la tranquillité publique :

Aux constats généraux évoqués précédemment, les habitants présents soulignent par ailleurs des points spécifiques qui, s'ils ne relèvent pas forcément de la "tranquillité publique", contribuent à créer un sentiment d'insécurité et un climat d'inquiétude sur le quartier.

La question du crack : que cela soit dans le métro Marx Dormoy ou sur l'espace public, les usagers de crack sont perçus par les participants comme des personnes "malades" qu'il faut aider. S'il s'agit donc d'un problème de "santé publique", les consommateurs de crack se mettent malgré tout en danger et mettent en danger les autres d'un point de vue sécuritaire (violences, agressions verbales,...).

En réponse, il est indiqué la mise en place en 2019 d'un "plan crack" par la Ville de Paris et l'Etat afin de renforcer les maraudes allant à la rencontre des usagers de crack et la mise en place d'hébergements spécifiques.

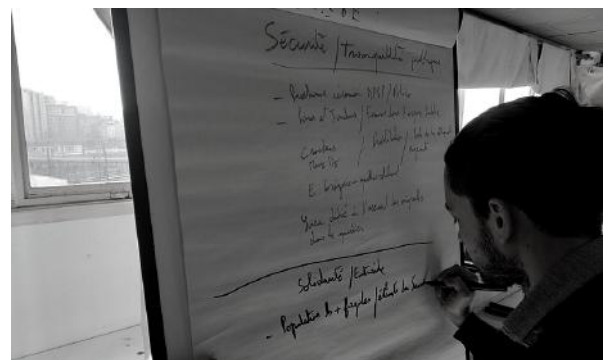
La question migratoire : des interrogations sont formulées sur la structure de premier accueil rue Doudeauville. Cet espace sert aujourd'hui essentiellement à fournir une domiciliation administrative aux personnes qui n'en disposent pas. Certains habitants relèvent que cette structure engendrait des incivilités à proximité (propreté de l'espace public) du fait des longues files d'attentes dans la rue. Depuis peu, les horaires d'ouverture ont été réduits.

D'autres interrogations portent sur les distributions alimentaires : des participants souhaitent que les associations puissent disposer d'un local pour effectuer ces distributions et qu'elles ne se fassent plus sur l'espace public.

Sur les commerces : certains commerces semblent en difficulté, certains pensent à vendre.

Par ailleurs, quelles sont les marges de manoeuvre de la Mairie contre la monoactivité ? Il est indiqué que la Mairie a essentiellement la main sur l'attribution des commerces en pieds d'immeubles de logements sociaux où un vrai travail de diversification commerciale est fait (ex : l'ouverture récente de la Laiterie La Chapelle au 72 rue Philippe de Girard).

Sur les nuisances de certains bars/café : toutes les semaines, S. Proust fait remonter à la Police les bars qu'on lui signale. Ca peut aboutir à des fermetures administratives mais celles-ci sont forcément graduelles (c'est la loi), ce qui rend compliqué la fermeture définitive d'un contrevenant.



Les participants sont invités à se répartir sur les 4 espaces thématiques issus de l'ordre du jour participatif :
 vie & animations de quartier / solidarité & entraide / tranquillité publique / cadre de vie & propreté
 Puis un temps de restitution en plénière permet de partager les échanges de chacun des groupes.

Sur les parcs et jardins : beaucoup de parcs à proximité sont jugés inaccessibles par les riverains du fait des mésusages et des occupations de ceux-ci. Par exemple, des seringues sont régulièrement retrouvées dans le Jardin d'Eole ce qui ne permet pas aux familles d'y amener leurs enfants (risques sanitaires).

Concernant la sécurisation des squares, ce sont des agents de la DPSP qui patrouillent dans les squares de manière mobile et disposent, contrairement aux gardiens qui étaient présents dans certains squares auparavant, d'un pouvoir de verbalisation. La situation des parcs et jardins apparaît comme l'un des points les plus urgents évoqués par les participants.

Sarah Proust est consciente de cette situation qui est en partie la conséquence de la fermeture de la "bulle" de la Porte de la Chapelle qui accueillait et orientait les demandeurs d'asile. Cette fermeture était un engagement pris dès son installation par la Mairie auprès des habitants. La Ville espérait que des centres soient ouverts par l'Etat par la suite pour prendre le relai. A l'heure actuelle, aucun projet de l'Etat d'ouvrir des centres d'accueil n'est à l'ordre du jour. Sur les parcs en eux-mêmes, ils sont bel et bien nettoyés mais quasi-immédiatement resalis.



Suite à tous ces échanges qui ont été rapportés par une habitante lors de la restitution en plénière, Sarah Proust a proposé d'organiser prochainement une nouvelle rencontre avec la Police et la DPSP à laquelle seraient conviés les habitants et particulièrement ceux qui ont participé à cet espace thématique.



"CADRE DE VIE & PROPRETÉ"

Gilles Ménède, adjoint au Maire du 18e, chargé de la propreté, de la voirie et des déplacements était présent pour échanger avec les participants.



CONSTATS DE PARTICIPANTS

69 rue Riquet : espace en retrait d'alignement très dégradé

73 rue Riquet (SIEMP) ; boucherie fermée - quel nouveau commerce ?

Pas de corbeilles de rue sur la rue Riquet (entre Marx Dormoy et Pajol)

Dépôts sauvages

RÉPONSES DE G. MÉNÈDE

Travailler avec l'hôtel pour bâtir un projet commun d'occupation de cet espace

Travail à mener avec le GIE Paris Commerces et/ou la commission Pied d'immeuble

Étudier la mise en place de corbeilles avec la DPE18

Utiliser Dansmarue / 3975 / Urgence Propreté

PROPOSITIONS DE PARTICIPANTS

Récupérer la dent creuse (propriété de la Ville) pour des usages positifs, en coordination avec le nouvel hôtel



Maraude des camions de propreté

**Les participants sont invités à se répartir sur les 4 espaces thématiques issus de l'ordre du jour participatif :
vie & animations de quartier / solidarité & entraide / tranquillité publique / cadre de vie & propreté
Puis un temps de restitution en plénière permet de partager les échanges de chacun des groupes.**

CONSTATS DE PARTICIPANTS	RÉPONSES DE G. MÉNÈDE	PROPOSITIONS DE PARTICIPANTS
Sentiment de dégradation du quartier, à cause de délai de réparation trop long (ex : feu de circulation temporaire - depuis des années - rue de la Chapelle, en direction de la porte de la Chapelle, à l'entrée de la rue de Torcy)	Voir avec la Direction de la Voirie et des Déplacements Pour la lumière, revoir le traitement des signalisations avec EVESA	Objectif : Avoir un délai de réparation plus rapide 
Dépôts récurrents autour des Trilib	Un passage quotidien auprès des 5 Trilib du quartier (à confirmer dans les faits) Annonce du déploiement des Trilib (liste des emplacements validés à fournir au service Démocratie locale)	Idée du trilib admise (recyclage et tri), mais emplacements à choisir pour minimiser les inconvénients (emplacements visibles, pour éviter les incivilités) Réserve de certains participants sur ce dispositif
Moyens humains en propreté suffisants ? déficients ? supplémentaires ?	Moyens adaptés en fonction du plan propreté de l'arrondissement (sans les trop nombreuses incivilités récurrentes)	
Sanisettes insuffisantes ou inadaptées	Ouverture plus large des sanisettes (24/24 pour certaines) Déploiement de nouvelles sanisettes Expérimentation de nouveaux modèles (uri-trottoirs...)	Réinventer les vespasiennes
Absence d'espaces pour les chiens	Études à réaliser pour créer de tels espaces	Créer de tels espaces canidromes aux Jardins d'Eole, à Chapelle Charbon, ou dans des squares...
Traitement inefficace des feuilles mortes	Modification de la période des feuilles, plus étalée (toutes les feuilles n'étaient pas tombées fin décembre) Il faut réadapter le traitement des feuilles, d'un traitement ponctuel vers une traitement plus récurrent Achat de 13 souffleuses électriques sur le budget d'investissement de la Mairie et de 3 débroussailleuses électriques	
Pas de bacs à fleurs rue du Pré		Installer des bacs à fleurs rue du Pré
Installation des taxis sur les contre allées	Actions en cours menées par le commissariat	

CONSEIL DE QUARTIER LA CHAPELLE - MARX DORMOY

Un Conseil de Quartier, c'est quoi ?

LE SERVICE DÉMOCRATIE LOCALE

Le service Démocratie Locale de la Mairie du 18^e assure le **relai entre les habitant.e.s de l'arrondissement, les services de la Mairie et les élu.e.s.**

Il contribue à la **mobilisation de tou.te.s les habitant.e.s au sein des Conseils de quartier, accompagne celles et ceux qui ont des idées de projets** pour leur permettre de les réaliser. Il est enfin un point d'appui méthodologique en termes d'**animation de dispositifs participatifs** : réunions, ateliers, marches exploratoires, etc.

Le service Démocratie Locale s'occupe aussi de l'organisation du Conseil d'Arrondissement et du CICA (Comité d'Initiative et de Consultation d'Arrondissement).



Le service Démocratie Locale est composé de Nicolas, Pascale et Paul.

VOTRE CONSEIL DE QUARTIER EST UNE INSTANCE...

- d'information mutuelle
- de participation et de dialogue démocratique
- de consultation
- de construction collective de projets pour le quartier

Votre Conseil de quartier, c'est vous ! J'HABITE ET/OU TRAVAILLE DANS LE 18^E

J'aime mon quartier et ses habitants, je veux qu'on leur donne la parole.

Je rejoins l'équipe de mobilisation de mon Conseil de quartier.

Je veux m'informer et participer aux échanges sur mon quartier.

J'assiste aux Conseils de quartier publics, vote le financement de projets et suis l'actualité de mon quartier.

J'ai une idée de projet ou un sujet à discuter en lien avec mon quartier.

Je rejoins ou lance un groupe thématique avec d'autres habitant.e.s.

LES MOBILISATEURS

Les équipes de mobilisation, ouvertes à tou.te.s sur inscription, font connaître l'existence et le rôle des Conseils de quartier, recolent les coordonnées des habitant.e.s intéressé.e.s et leur parole pour constituer l'ordre du jour du prochain Conseil de quartier public.

LES CONSEILS DE QUARTIER PUBLICS

Leurs dates sont fixées en début d'année. L'ordre du jour est participatif : construit en amont de manière collective (sondages, formulaires, collectes de parole) ou le jour J avec les personnes présentes.

LES GROUPES PROJETS OU THÉMATIQUES

Tou.te.s les habitant.e.s ayant un projet ou une thématique les intéressant peuvent y travailler collectivement. Cela peut aboutir au financement d'un projet par le Conseil de Quartier ou à des réunions publiques thématiques.

LA GESTION DU BUDGET

Le financement d'un projet impliquant une dépense de fonctionnement ou d'investissement est soumis au vote des habitant.e.s (en ligne, dans des lieux ressources du quartier, via les mobilisateurs) Un Conseil de Quartier dispose chaque année de 3306 euros de budget de fonctionnement et 8264 euros de budget d'investissement.



Vous souhaitez rejoindre votre Conseil de quartier ? Inscrivez-vous auprès du service Démocratie locale :

cq18@paris.fr - 01 53 41 17 56



Toutes les actualités des Conseils de quartier sur www.mairie18.paris.fr et sur Facebook : [Conseils de Quartier 18](#)

LE BUDGET PARTICIPATIF. PENSEZ-Y !

Au sein d'un Conseil de quartier, on peut discuter entre habitant.e.s et associations de projets à déposer au Budget Participatif !

Plus d'infos : www.budgetparticipatif.paris.fr

